

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Projet dactilé aux bureaux, doté d'un éclairage indirect en favorisant aux horaires de travail.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>d'exploitation du bâtiment n'engendrent pas de rejets polluants dans l'air si ce n'est :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en phase chantier : circulations de camions betons ... - en phase exploitation : émission de CO2 lié à l'usage des 658 parkings
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux de pluie et les eaux usées des utilisateurs seront évacuées dans le réseau public.</p>
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En phase exploitation des déchets non dangereux triés pour un poids estimé à 1,5kg/occupant/an.</p> <p>En phase chantier les déchets seront limités et triés selon la table HQE usée chantier propre.</p>
	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>En terme d'urbanisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il s'inscrit dans une logique de renforcement d'immeubles obsolètes et fortement sous-utilisés d'énergie, par un immeuble + dense, et + performant. Les anciens bâtiments à RDC seront remplacés par un immeuble de 6 niveaux



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

20/11/2012

Dossier complet le :

03/12/2012

N° d'enregistrement :

F01112P0101

1. Intitulé du projet

Construction d'un immeuble à destination de bureaux d'environ 33.000 m² de surface
de plancher, sur la commune de Noisy (91300) au sein de la ZAC AMPÈRE

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI ARMAN AMPÈRE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Indric NANAN - Directeur Général Délégué de la société de
la Tour Eiffel, elle-même présidente de la SCI ARMAN AMPÈRE

RCS / SIRET

151091149181523101010181

Forme juridique

SCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique n° 36	Cette rubrique soumet les projets à la procédure de cas par cas, les travaux de construction réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération est une surface de plancher supérieure ou égale à 10.000 m ² et inférieure à 40.000 m ² . En l'espèce, le projet porte sur la construction d'un bâtiment d'environ 33.000 m ² de surface de plancher.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Sur un terrain bâti et imperméabilisé situé dans la ZAC Ampère, elle-même
située dans le secteur Noisy - Atlantis devant être accueillie 4000 logements
et 750.000 m² de bureaux, construction de 33.000 m² de surface de plancher
à destination de bureaux et un parc de stationnement de 658 places en sous-sol.

FL

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que notre projet doit être dispensé d'être
en raison de son inscription dans un programme beaucoup
plus vaste, déjà en cours, mené par la ville de Nancy (91300) et
pilote par la DENNASSY visant à créer 4000 logements et 75000 m²
de bureaux.

Cet immeuble a vocation à réemployer des immeubles anciens,
obsoletes et énergivores pour un ouvrage inscrit dans une démarche
de certification HQE depuis la conception jusqu'en phase d'exploitation,
cherchant ainsi à limiter son impact environnemental.

Enfin le projet bénéficie de la proximité du pôle
multimodal de Nancy (91300) : TGV, RER B et C, autoroutes.

h

4.2 Objectifs du projet

Créer de nouvelles surfaces à destination de bureaux permettant aux entreprises d'Île de France de s'implanter à proximité du pôle multimodal de Nanterre (91300). TGV, RER B et C, Autoroute -
Le projet sera soumis à la certification par certificat, Haute Qualité Environnementale, selon le référentiel de juillet 2011.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Construction sous corps d'état d'un bâtiment de 33.000 m² de bureaux élevé sur 6 étages et 658 places de stationnement sur 2 niveaux de sous-sol. Le bâtiment sera soumis à la démarche HQE, et le chantier respectera les critères de la norme HQE "Chaletier Propre".

Enfin, une clôture pleine délimitera de manière permanente, interdisant l'accès au site.

Délai prévisionnel de travaux : 24 mois.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'immeuble de 33.000 m² édifié sur 6 étages et 2 niveaux de sous-sol comprenant 658 places accueillera une ou plusieurs sociétés locales, pouvant représenter jusqu'à 2.400 personnes.

Un service de maintenance intégré à l'immeuble leur sera proposé.

Dans sa phase d'exploitation, l'immeuble respectera un certain nombre de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement.

h

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis de construire au titre du Code de l'Urbanisme.
- L'immeuble sera soumis aux seuls règles de sécurité des personnes mentionnées dans le Code du Travail - et l'écoulement peu d'ERP.
- Projet soumis à une demande d'agrément.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de construire délivrée par la ville de Nassy (91300).

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- Assiette du Projet - Parcelle 7310	10.234 m ²
- Hauteur maximale	25 mètres
- Largeur x longueur	85 mètres x 120 mètres
- Surface imperméabilisée	9175 m ²
- Emprise au sol du bâtiment	9175 m ²
- Tenancement jusqu'au fond de parcelle	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques¹

Long. 48° 43' 16" - Lat. 02° 16' 09"

Parcelle délimitée par :

Au Sud : la rue Jean Baret
 Au Nord : la rue Henri Joseph de Kerpuelen
 Au West : la rue Ello Nollant
 Au East : la rue Alexandre David Weil
 Nassy - 91300

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

la rénovation des bâtiments existants au site. En septembre 2010

fm

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

- Le terrain d'assiette du projet comportait avant démolition un atelier d'assemblage et 3 immo de bureaux -
 Les surfaces non construites sont imperméabilisées et à usage de voiries -
 Le terrain est vierge à ce jour -

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

- Plan Local d'Urbanisme de Nanry approuvé le 16 décembre 2004 et modifié le 29/09/2007
 - Le Règlement de la ZAC Ampère approuvé le 16/12/2004
 - CCCT approuvé le 22/10/2007
 - Seurhite UP approuvée le 08/04/2010 interdisant l'usage de la nappe -

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe en dehors de la limite de la 3 ^e zone du PEB de l'aéroport d'Orly - M

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Maxsy est située dans le périmètre d'un plan de prévention des risques naturels d'inondation par débordement de la Bièvre prescrit en date du 21 janvier 2002.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet a fait l'objet d'une note environnementale (ERS) précisant: "la construction de bureaux avec sous sol prévue par le projet d'aménagement pour l'été 2010 est compatible avec la qualité des sols et des eaux souterraines dans cette zone : ERS 24/11/08". Site non référencé des Bases et Bases
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche se situe à "Marais des bords Vallées de l'Essonne et de la Juine" situé à 25 km.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le Monument historique dans le plus proche est l'église Sainte Marie Madeleine à Maxsy (91300) situé à 1,3 km du site. M

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	- Niveau Etroge de la nappe : 81.00 NCF. - Niveau fond de forage : 81.60 NCF. - Pompeage d'eau en phase chantier.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'écoulement de la nappe n'est pas perturbé par le projet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation du parking enterré de 658 parkings sur 2 niveaux nécessite l'évacuation de 89.321 m ³ de remblais de terre.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non il n'utilise pas de ressources naturelles du sol et du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone est fortement urbanisée, la réalisation du projet n'entraîne pas de perturbations ni de dégradations ni de destruction de la biodiversité existante sur le terrain d'assiette du projet.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

R

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain est situé en zone 30P du PLU de Nassy - le projet prévoit donc la création de nouveaux espaces de pleine terre - 60% de l'assiette du PC.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne se trouve pas dans le zonage inondable par le débordement de la Bievre.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas situé à proximité d'un axe de circulation bruyant.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	A l'exclusion de la phase travaux, le projet ne sera pas source de bruit (immeuble de bureaux). Il prévoit piéces à terre, valablement...
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est destruction de bureaux et proposant un service de restauration indépendante par de nuisances olfactives, et ne sera pas non plus concerné par ces nuisances.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les pieux seront forés et tubés, les voisins les plus proches sont relativement éloignés (rue, parc, espaces verts)
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

fm

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Paris

le,

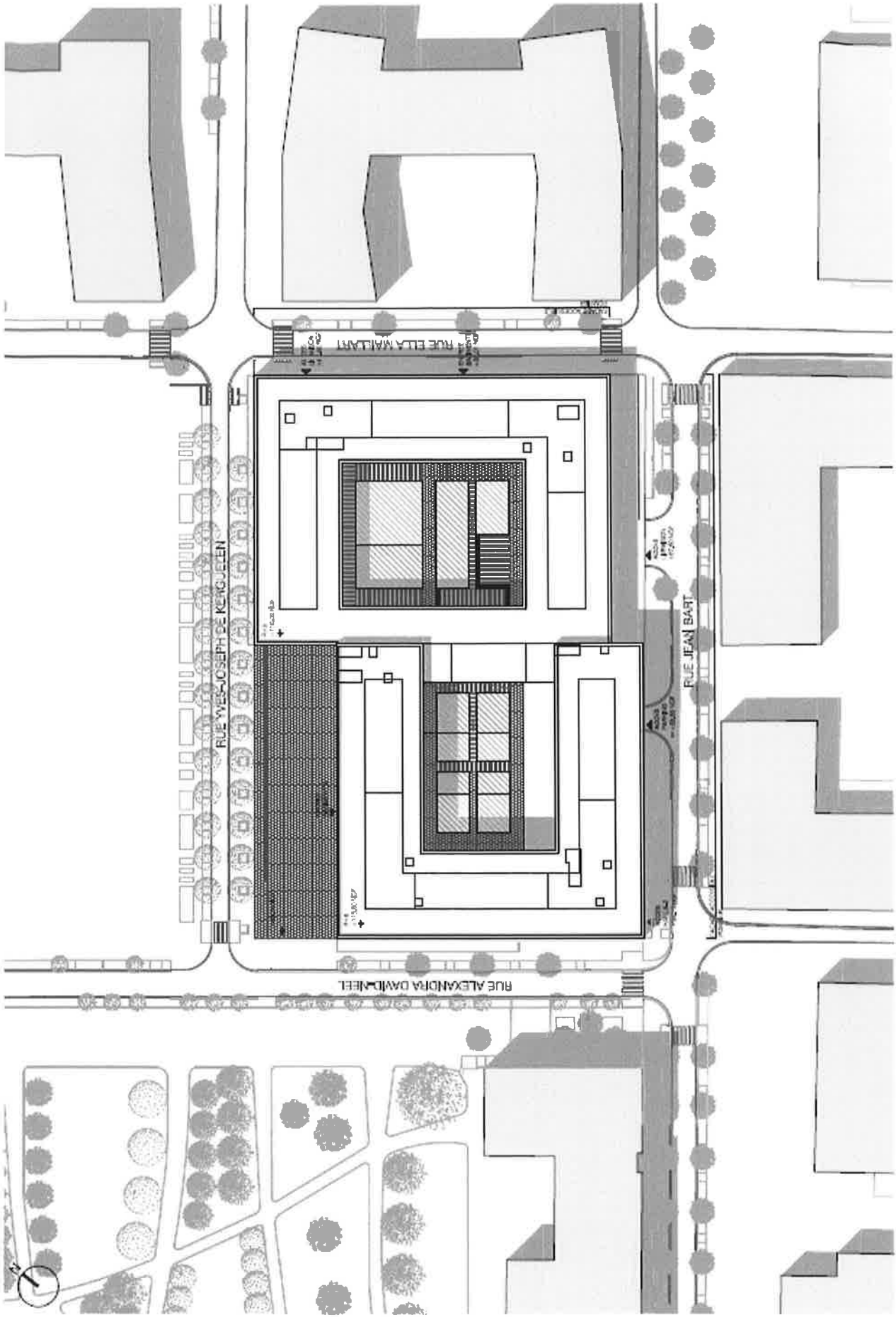
19/11/2012

Signature

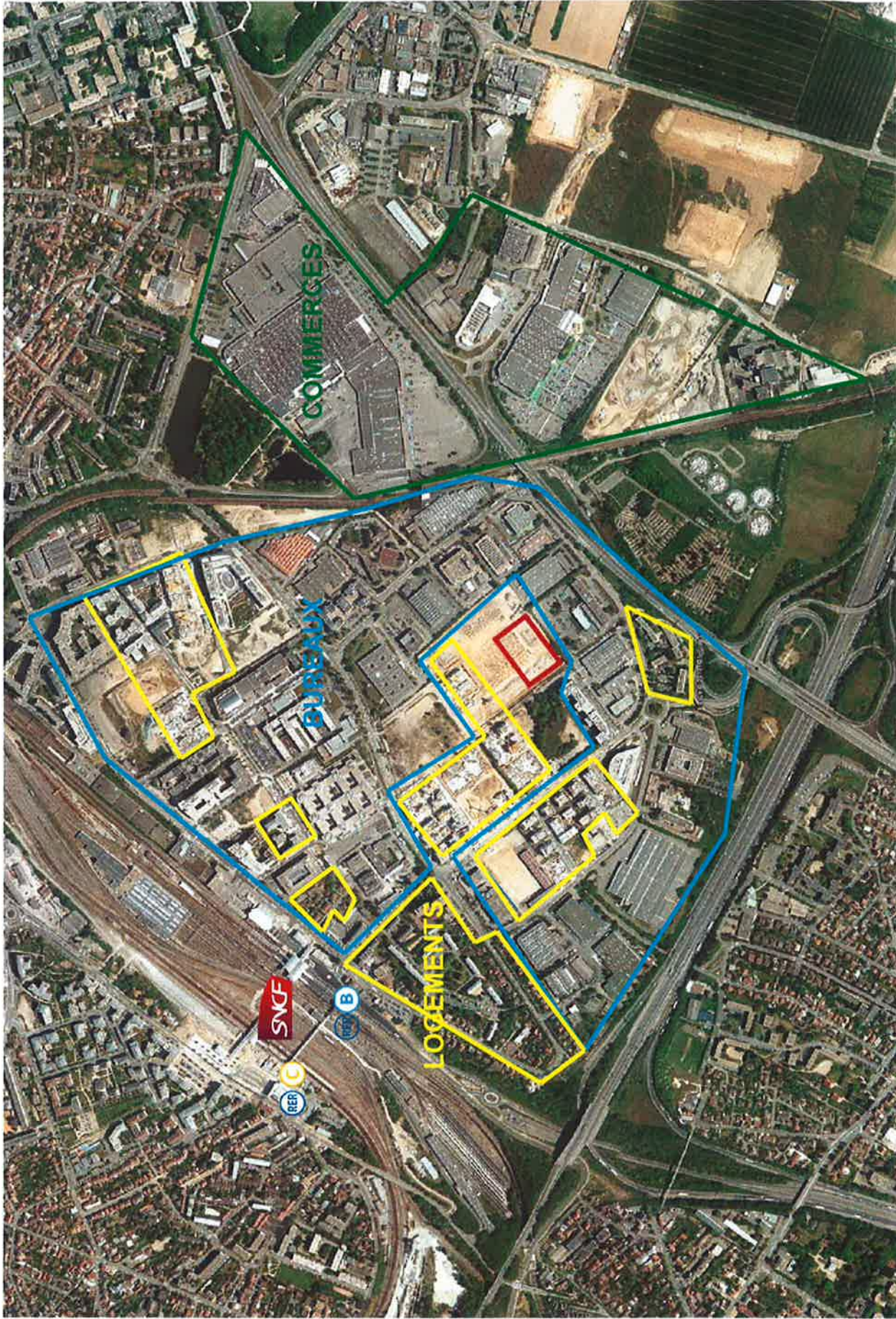
SCI ARMAN AMPERE
 Société civile immobilière au capital de 1.000 euros
 Siège social : 20-22 rue de la Ville l'Evêque
 75008 PARIS
 509 498 523 RCS PARIS



h



15



Handwritten mark resembling a stylized 'K' or 'R'.